

Reinforcing EU Cooperative Threat Reduction Programmes: Community Action in Support of the European Union Strategy Against the Proliferation of Weapons of Mass Destruction

On 12 December 2003 the European Council adopted its Strategy against the Proliferation of Weapons of Mass Destruction, which specifically mentions the reinforcement of EU cooperative threat reduction programmes. It indicates that a budget line for WMD non-proliferation and disarmament activities should be envisaged. This project will provide the material support to assist the Community decide on the form of a contribution toward EU cooperative threat reduction projects in order to achieve the objectives established by the Council. The goal of the research findings are therefore to inform future Community actions in terms of the size, content and structure of cooperative threat reduction initiatives for the cycle 2007–13. The main activities will, in the light of EU threat perceptions, review existing cooperative threat reduction programmes, evaluate areas of cooperation to which the Community could make a substantial contribution, determine financial requirements, propose detailed projects under the different programme headings; organize and convene meetings and workshops, as appropriate, to discuss the findings and proposals with officials, representatives of specialized agencies, and experts; take responsibility for the organization of a major conference where the project results will be presented to experts of the Commission, the European Parliament and the Member States. In addition, a practical field validation exercise will be performed in the area of export controls of dual-use materials and technologies.

For more information, please contact:

Nicolas Gérard

Tel: +41 (0)22 917 11 49

Fax: +41 (0)22 917 01 76

ngerard@unog.ch

UNIDIR
United Nations Institute
for Disarmament Research
Palais des Nations A.522
1211 Geneva 10
Switzerland

UNIDIR activity

Renforcer les programmes européens de réduction des menaces par la coopération : l'action de la Communauté pour soutenir la Stratégie de l'Union européenne contre la prolifération des armes de destruction massive

Le 12 décembre 2003, le Conseil européen a adopté sa Stratégie contre la prolifération des armes de destruction massive qui mentionne le renforcement des programmes de réduction des menaces par la coopération. Il précise qu'il faudrait envisager un poste budgétaire pour les activités de désarmement et de non-prolifération des armes de destruction massive. Ce projet entend fournir à la Communauté des éléments qui l'aideront à décider du type de contribution qu'elle peut apporter aux projets de réduction des menaces par la coopération pour atteindre les objectifs fixés par le Conseil. Les conclusions de cette recherche devraient guider la Communauté sur l'ampleur, le contenu et la structure des initiatives de réduction des menaces par la coopération, pour la période 2007-2013. Selon les menaces perçues au sein de l'Union européenne, il faudra faire le point sur les programmes actuels de réduction des menaces par la coopération, voir dans quels domaines la Communauté pourrait apporter une contribution importante, déterminer les contraintes financières, proposer des projets détaillés pour les différentes rubriques du programme ; organiser des rencontres et des séminaires pour examiner les conclusions et les propositions avec des fonctionnaires, des représentants d'institutions spécialisées et des experts ; organiser une grande conférence pour présenter les résultats du projet aux experts de la Commission, au Parlement européen et aux États membres. En outre, un exercice pratique de validation sera réalisé dans le domaine du contrôle des exportations de matières et technologies à double usage.

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à :

Nicolas Gérard

Tél : +41 (0)22 917 11 49

Fax : +41 (0)22 917 01 76

ngerard@unog.ch

UNIDIR
Institut des Nations Unies
pour la recherche sur le désarmement
Palais des Nations A.522
1211 Genève 10
Suisse